

## DÉLIBÉRATION n° 2025/045

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 mars 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 14 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Sylvie BARBOTEAU, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Philippe RAISON.

Procurations : Nicolas TOURON à Pierre DUMAINE, Stéphanie NOGUES à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN et Rony BARTHE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

### **OBJET : Développement et Cadre de Vie - Médiathèque : demande de subvention DRAC**

La médiathèque, après un an d'existence et un succès sans conteste, nécessite de se développer et d'ajuster son fonctionnement en fonction de la demande.

Il s'agit d'acquérir une collection d'ouvrages supplémentaire afin de renouveler le fonds documentaire, constituer petit à petit une base conséquente afin d'emprunter moins de documents auprès de la médiathèque départementale.

Aussi, l'achat de jeux de société semble indispensable au vu du nombre importants d'emprunts.

Par ailleurs, pour parfaire le bon déroulé des diverses animations proposées tout au long de l'année, il conviendrait de se munir d'un écran de projection ainsi que de tables supplémentaires qui resteraient à demeure.

La DRAC nous a accompagnés dans la réalisation du projet et peut de nouveau via ses dispositifs DGD Mobilier / DGD Acquisition de documents / DGD Informatisation.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DEPENSES	MONTANT en € HT	RECETTES	MONTANT	%
Achat de mobilier	600	DRAC - DGD *	5125	49,76 %
Achat de livres	8 750	Autofinancement	5175	50,24 %
Achat de jeux de société	250			
Achat d'un écran de projection	700			
<b>TOTAL</b>	<b>10 300</b>		<b>10 300</b>	<b>100%</b>

\*détaillé ci-après :

- livres/jeux de société : 50 % d'aide
- mobilier : 40 % d'aide
- écran : 55 % d'aide

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

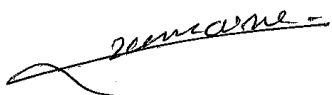
- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à :

- Solliciter la DRAC pour demander une subvention
- Signer tout document afférent à la démarche

Le secrétaire,



Pour copie conforme,  
Le Maire,



Affiché le 31 mars 2025